



*PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
DU MARDI 30 AVRIL 2024 à 17h30*

Le mardi 30 avril 2024 à 17h30, le Conseil Municipal des Enfants de SAINT-MONTAN, dûment convoqué le 22 avril 2024, s'est réuni en séance publique à la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Mireille AUBERT, Conseillère Municipal en charge des Affaires scolaires.

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 6
- votants : 6

Conseillers Municipaux des enfants présents : Raphaël COUTAUD SANNA, Ella DANTIN, Tessa DOS SANTOS, Billie GENDRON LHOMMEAU, Thaïs HARPAILLÉ, Caroline THOMAS CASELLA.

Conseillers Municipaux des enfants Absents Excusés : Jean MATHON, Paul-Albert MATHON, Louise MAZON

Conseillers Municipaux des adultes Présents : Mireille AUBERT, Carlos DOS SANTOS, Angélique ROSSI, Marie CASAMATTA, Viviane PEYRARD

Conseillers Municipaux des adultes Absents Excusés : Christophe MATHON, Marion ARMAND,

Enseignante présente :

Enseignantes Absents Excusées : Aurore FREUND, Coralie CHASTAGNIER, Nadège TREGOAT

Invités : Olivier MOCOZET (Animateur Pôle Enfance Jeunesse DRAGA), Patricia MENOLFI (Directrice Pôle Enfance Jeunesse DRAGA)

Madame Angélique ROSSI est élue secrétaire de séance

La Présidente procède à l'appel, constate que le quorum est atteint.

Les membres de la Communauté de Communes DRAGA se présentent aux enfants, puis leurs expliquent que la DRAGA les aidera et les soutiendra dans la réalisation de leurs projets.

Cette année fête les 20 ans des « Droits de L'Enfant ».

Plusieurs manifestations sont prévues :

- ✓ En novembre à St-Marcel dans le cadre de « Terres des Mômes »
- ✓ le 5 juin : visite du site Ciproval qui valorise les déchets
- ✓ le 27 novembre : animation autour du Droit de l'Enfant pour les CM2.
- ✓ le 12 juin, lors de l'anniversaire des 20 ans de la DRAGA, des invitations spécifiques aux enfants élus seront envoyées pour participer aux olympiades, ateliers, concert...

Des précisions vous seront apportées sur les dates et sur le déroulement de ces manifestations.

Les membres de la Communauté de Communes DRAGA, en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, demandent aux enfants élus de choisir dans la commune un endroit qu'ils souhaiteraient être non-fumeur. La proposition doit être adoptée en conseil municipal. Un panneau « Espace sans Tabac » sera posé à cet endroit, et s'il n'est pas respecté, la personne

pourra être verbalisée. Les enfants vont se réunir pour choisir ce lieu. Vous pouvez consulter le fascicule en mairie.

Mireille AUBERT prend la parole sur la liste des projets souhaités par les enfants, 3 actions vont être mises en place rapidement :

- ✓ Des jeux vont être peints dans la cour de l'école publique (marelle etc...)
- ✓ Création d'un potager
- ✓ Un projet autour de la rivière pour les CM1/CM2 : journée avec des intervenants sur la faune, la flore, l'utilisation des déchets trouvés, les droits, les interdictions, nature de l'eau... pique-nique le midi, Mireille nous en dira plus.

Un goûter est servi aux enfants.

La présidente clôt le Conseil Municipal des enfants et les débats, remercie les conseillers municipaux des enfants et les adultes présents et lève la séance à 18h30

Saint-Montan, le 03 mai 2024

La Secrétaire de Séance,
Angélique ROSSI



La Présidente
Mireille AUBERT

